

ARRÊTÉ du PRÉSIDENT

N° 2024-234

OBJET : Concours externe sur titres avec épreuve d'auxiliaire de soins territorial principal de 2^{ème} classe
Arrêté portant liste d'aptitude

Le Président,

Vu le code général de la fonction publique, notamment le titre III de son livre III, et ses articles L. 325-36 à L. 325-51,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 92-866 du 28 août 1992 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des auxiliaires de soins territoriaux,

Vu le décret n° 93-398 du 18 mars 1993 modifié relatif aux conditions d'accès et aux modalités d'organisation du concours sur titres des auxiliaires de soins territoriaux et du concours externe des agents sociaux territoriaux,

Vu l'arrêté n° 2024-233 du 9 octobre 2024 portant liste des admis au concours externe sur titres avec épreuve d'auxiliaire de soins territorial principal de 2^{ème} classe - session 2024,

ARRÊTE

Article 1^{er} : La liste d'aptitude d'accès au grade d'auxiliaire de soins territorial principal de 2^{ème} classe mentionne les lauréats de la session 2024 et comporte vingt (20) noms, répartis comme suit par spécialité :

Spécialités	Lauréats
Aide médico-psychologique	14
Assistant dentaire	6
Total	20

La liste nominative, dressée par ordre alphabétique, est jointe en annexe.

Article 2 : Toute personne inscrite sur une liste d'aptitude est radiée de celle-ci dès sa nomination en qualité de stagiaire, conformément à l'article 24 du décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté, qui sera publié par affichage électronique sur le site internet du Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne, sera transmise à Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis.

Article 4 : Le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Accusé de réception
093-287500060-20241009-2024-234-AR
Date de télétransmission : 14/10/2024
Date de réception préfecture : 14/10/2024



Fait à Pantin, le 9 octobre 2024

Pour le Président et par délégation,
La Directrice de l'emploi territorial



Solenne LÉPINGLE

ANNEXE A L'ARRETE N° 2024-234 DU 9 OCTOBRE 2024
portant liste d'aptitude d'accès au grade d'auxiliaire de soins principal de 2^{ème} classe
(établie à l'issue du concours externe)

Spécialité : Aide médico-psychologique

ANNEROSE Alain
BERRAHO Saida
COLER Nardette
COTTREEL Amandine
GABILLON Christelle
GALLET Adjoua
GONTHIER Marie
LANNEVERE Carole
MARTIN Laurence
NOURY Julie
TRAVERT Shirley
VACHERET Charlène
VOGT Jennifer
YAO Lou

Spécialité : Assistant dentaire

ADELAIDE Georgia
HAMOU Rania
KEITA Nantenin
MBOUSSA Danièle
MONTGERARD Elyse
TRIPOT Angela

La présente liste est arrêtée à vingt (20) lauréats.

Fait à Pantin, le 9 octobre 2024

Pour le Président et par délégation,
La Directrice de l'emploi territorial



Solenne LÉPINGLE